

nel qu'a quarante-deux ans, et sans manquer de respect à M. Tonayrien...

— Sans doute vous avez raison, mon père ; ce que je voulais dire, c'est que l'occasion seule lui a manqué pour acquérir une réputation qui lui méritât l'honneur de devenir le gendre d'un homme tel que vous. Se faire soldat en temps de paix, c'eût été dérisoire. Il ronge donc, impatientement je vous assure, le frein qu'impose aux cœurs intrépides le caractère pacifique de notre époque. Mais voyez avec quelle ardeur il saisit toutes les occasions de satisfaire la passion militaire qui est innée en lui. Dernièrement encore, n'a-t-il pas fait en amateur la campagne de Constantine ?

— Allons, allons, ne t'échauffe pas, dit M. Herbelin avec bonhomie ; je n'ai nulle intention de rabaisser la gloire de ton héros ; je vois que tu n'en es pas coiffée à demi. Ah ça ! tu tiens donc bien à ce qu'un homme soit brave ?

— Comment en serait-il autrement avec le modèle que j'ai sous les yeux ? répondit Estelle en flattant son père du regard en même temps que de la parole ; que voulez-vous ? ce n'est pas en vain que je suis votre fille. Si j'avais été un homme, j'aurais été soldat. C'est là le premier des états, le seul que l'on puisse embrasser avec orgueil et passion. Comprend-on que des êtres portant barbe au menton se fassent avocats, notaires ou agents de change et qu'il se trouve des

hommes qui consentent à épouser de pareils Cassandres ?

En prononçant ces derniers mots avec le plus ironique dédain, Estelle était si rayonnante de grâce et de beauté que le colonel sentit renouer délicieusement au fond de son cœur toutes les fibres de la vanité paternelle.

— Un maréchal de France seul serait digne de toi, et encore faudrait-il qu'il fut jeune, lui dit-il dans une sorte d'extase ; Tonayrien sera un drôle trop heureux. Si tu es décidée à l'épouser, je ne t'en empêcherai pas ; mais, je t'en prie, ne précipite rien et réfléchis mûrement avant de dire oui. De mon côté, je vais écrire à Paris ; tu comprends qu'avant de te donner mon consentement il faut que je sache à quoi m'en tenir à son sujet.

— Écrivez, répondit Mme Caussade avec assurance ; Raoul, j'en suis sûr, ne craint aucune espèce d'enquête, il est de ces hommes qui se présentent également bien à leurs amis et à leurs ennemis.

La cloche qui annonçait le déjeuner mit fin à cette conversation et le colonel Herbelin prenant le bras de sa fille descendit avec elle à la salle à manger, où leurs trois hôtes se trouvaient déjà réunis.

CHARLES DE BERNARD.

(A CONTINUER.)

LITTÉRATURE CANADIENNE.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVÉES.

CHAPITRE XII.

Le Tuteur.



PARMI la nombreuse clientèle du docteur Rivard, se trouvait la famille du Juge de la Cour des Preuves de la Nouvelle Orléans. Depuis un grand nombre d'années le Juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à recourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il beau, fit-il mauvais. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement,

et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs. Or ce fut à l'occasion de l'un de ces comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'Hospice.

Mon cher docteur,

Il y a longtemps que nous ne vous avons vu ; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie ; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc.—T. R.

N. Orléans 29 oct, 1836.

Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation, de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper et causer et régler de comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas des comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation ; mais celle-là ! c'est bien différent ; j'irai ; oh ! oui, j'irai.

Ah ! exclama le docteur, en s'asseyant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les régîtres corrigés ; Jérôme qui sait par cœur son âge et son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance ; Asselin parti ! Que l'on dise, qu'il n'y a pas une providence qui veille